



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 3 octobre 2016 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Marcel Tremblay, conseiller numéro #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro # 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro# 3
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro #4
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro #5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro # 6

ABSENT :

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, maire suppléant.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(19) Personnes sont présentes à la séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de septembre 2016.**
- 4. Adoption des comptes payés de septembre 2016.**
- 5. Rapport des travaux employés municipaux en septembre 2016**
- 6. Rapport du travail de l'inspecteur en bâtiment septembre**
- 7. Rapport des travaux parc inter génération.**
- 8. Programme TECQ 2014-2018**
- 9. Soumission abrasif hiver 2016-2017.**
- 10. Signature code déontologie Élus et des employés municipaux.**
- 11. Correspondance**
- 12. Varia ouvert.**
 - 12-a) Avis de vacance**
 - 12-b) Activités de perfectionnement de l'ADMQ**
 - 12-c) Compte rendu financier pour la Fête au Village 2016**
- 13. Période des questions.**

14. Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1610-01

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et de garder le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Adoption du procès-verbal de septembre 2016.

RÉSOLUTION 1610-02

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi le 6 septembre, une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter le procès – verbal de la séance du mardi 6 septembre 2016 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes payés de septembre 2016.

RÉSOLUTION 1610-03

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu d'adopter les comptes payés de septembre pour un montant de \$18 970.30, ce montant représente les chèques numérotés # 1598 à #1620 du compte bancaire de la Municipalité #14060.

Que ces documents font partie intégrante du procès-verbal comme s'ils sont ici au long. (Voir annexe 2016-09 déboursés)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, André Marcil, _____, directeur général et secrétaire trésorier, certifie conformément à l'article 961, du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

5- Rapport des travaux employés municipaux de septembre 2016

À titre d'information, il est discuté des travaux des employés municipaux pour le mois de septembre 2016, par Monsieur Dave Caron employé municipal de Saint-Léandre.

6- Rapport des travaux employés municipaux de septembre 2016

À titre d'information, Monsieur Tom Viau Ipperciel est présenté et discute du travail effectué par lui à titre d'inspecteur en bâtiment pour le mois de septembre 2016 pour la municipalité.

7- Rapport des travaux parc intergénérationnel

À titre d'information, il est discuté du travail fait au terrain de jeux pour le parc intergénérationnel au cours du mois de septembre.

8- Programme TECQ 2014-2018

À titre d'information, André Marcil informe les personnes présentes que le programme TECQ 2014 – 2018 a été transmis au ministère.

9-Soumission abrasif hivernal et calcium

RÉSOLUTION 1610-04

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et **unanimentement** résolu de procéder à l'acceptation de la soumission reçue le mercredi 28 septembre 2016 pour l'achat de gravier, le mixage et du transport pour l'abrasif hivernal selon le procès-verbal lors de l'ouverture des soumissions à Monsieur Roger Bernier au coût total de 13 797.00\$.

ET

De procéder à l'acceptation de la soumission reçue pour l'achat de calcium de l'entreprise Somavrac au coût de 116.95\$/tm.

Et

Que les fournisseurs de biens se doivent de communiquer avec le directeur général, Monsieur André Marcil, afin de procéder à une entente entre les fournisseurs pour procéder à la réalisation des soumissions dans les délais prescrits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10-Signature du code de déontologie des élus et des employés municipaux.

À titre d'information, André Marcil informe les personnes présentes que : les élus et les employés municipaux ont signés et remis le code de déontologie adopté lors de la dernière séance, Les règlements ont été envoyés au ministère comme la Loi le demandait.

11 Correspondance

André Marcil dépose la correspondance reçue par courrier recommandé au cours du mois de septembre 2016.

12 Varia.

12a) Avis de vacance

André Marcil procède à l'annonce de l'avis de vacance au poste de Maire suite à la lettre déposée au procès-verbal. Suite à cette vacance au poste de maire, une élection sera déclenchée dans les prochaines semaines par le président d'élection André Marcil, nommé d'office par son titre de directeur général, secrétaire trésorier de la municipalité.

12-b) Activité de perfectionnement de l'ADMQ

RÉSOLUTION 1610-05

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'autoriser le directeur général à s'inscrire à l'activité de perfectionnement dispensé par l'ADMQ à Matane le 18 octobre ayant le thème L'ABC, guide de l'employeur.

Que le coût d'inscription est de 295.00\$, incluant le diner les taxes en sus.

Que les frais de transport soient à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12-c) Compte rendu financier pour la Fête au Village 2016

À titre d'information, un compte rendu financier est fait par Monsieur Clarence Lévesque suite au don fait par la municipalité pour l'organisation de la Fête au Village

13- Période des questions

Monsieur le maire suppléant invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

14 Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1610-06

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 3 octobre 2016, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 24.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Clarence Lévesque
Maire suppléant

André Marcil,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je soussigné, Clarence Lévesque, maire suppléant de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.